



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acteRéservé
au
Moni
bel

08197095

TRIBUNAL COMMERCE
CHARLEROI - ENTRÉE

12 -12- 2008

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/12/2008 - Annexes du Moniteur belge

IDEM QUE VOLET A

N° d'entreprise : 867.681.529

Dénomination : ASSOCIATION SPORTIVE VOLLEY CLUB CHAPELLOIS
(en entier)

Forme juridique : A.S.B.L.

Siège : rue de La Hestre, 69
7160 CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONTObjet de l'acte : MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le 16 octobre 2008, l'Assemblée Générale de l'Association Sportive Volley Club Chapellois ASBL a redistribué les fonctions au sein du Conseil d'Administration à la demande de son Président.

Siègeront au Conseil d'Administration à partir du 16/10/2008 :

Monsieur PRZYBYLSKI Luc, rue de Piéton 213, 7160 Chapelle-lez-herlaimont, né le 27 Juillet 1954 à Chapelle-lez-Herlaimont ; Administrateur, Président du Conseil d'Administration ;

Monsieur WAGNIES Hervé, rue des Coquelicots 29, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont, né le 15 mars 1960 à La Hestre ; Administrateur, Trésorier du Conseil d'Administration ;

Monsieur VAN LAETHEM Philippe, rue du Moulin 44, 6567 Merbes-le-Château, né le 15 octobre 1962 à Charleroi ; Administrateur, Secrétaire du Conseil d'Administration ;

Monsieur LAMBLLOTTE Leslie, rue Vandervelde 45, 7160 Chapelle-lez-Herlaimont, né le 3 septembre 1957 à La Hestre ; Administrateur

Le 15/11/2008, le Conseil d'Administration mandatait à la Gestion Journalière de l'ASBL :

Monsieur WAGNIES Hervé ;

Monsieur LAMBLLOTTE Leslie.

VAN LAETHEM Philippe

PRZYBYLSKI Luc

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.Au verso : Nom et signature